

LE JOURNAL DU SIRCTOM

Le bulletin d'information du Syndicat Intercommunal Rhodanien
de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Spécial
budget
2023



CONSEIL SYNDICAL

Mardi 31 janvier, à St Martin d'Août, s'est tenu le conseil syndical du SIRCTOM avec comme ordre du jour le budget primitif de 2023. Le budget présenté se veut responsable, maîtrisé et volontariste.

Le budget prévisionnel 2023 équilibré à hauteur de 11 350 443,00 €.

UN BUDGET VOLONTARISTE

Le montant global du budget de fonctionnement est de 11 350 K€.

Les principaux postes de dépenses sont listés ci-dessous :

- Les charges de gestion (dont le traitement des déchets) : 4 054 K€,
- Les charges générales (entretien du parc PL, fluides, assurances etc...) : 2 904 K€,
- Les charges de personnel : 2 224 K€.

Les recettes sont principalement :

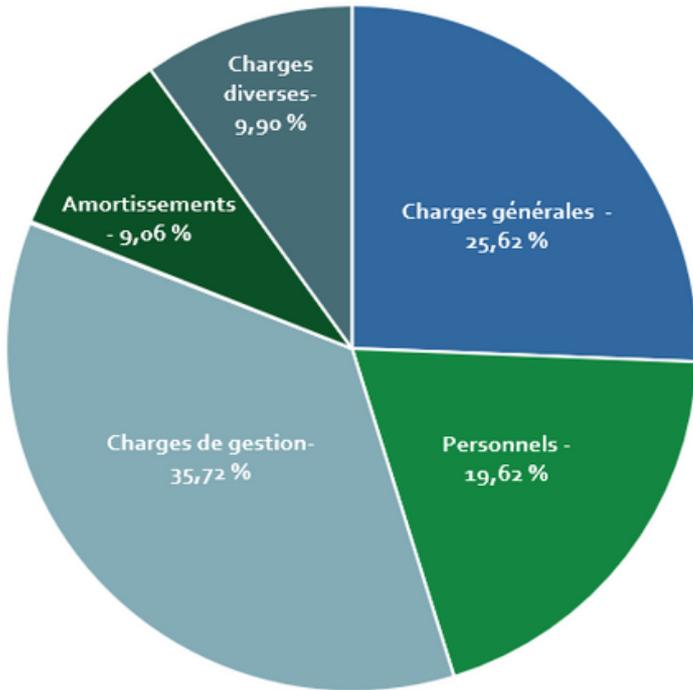
- Participation des EPCI : 7 862 K€,
- Soutiens des éco-organismes : 762 K€,
- Redevance spéciale : 328 K€,
- Vente de divers produits ou flux : 602 K€.

Les résultats attendus pour l'année 2022 ont permis au SIRCTOM d'élaborer un budget pour 2023 **sans augmentation des participations demandées aux EPCI.**

Ces résultats allient notamment 2 facteurs. Le premier résulte du constat fait de la réduction des tonnages apportés en déchetteries entraînant moins de rotation, moins de coût de traitement et le second étant la recherche constante de nouveaux exutoires, de nouvelles recettes, d'une réorganisation optimisant les moyens matériels et humains.

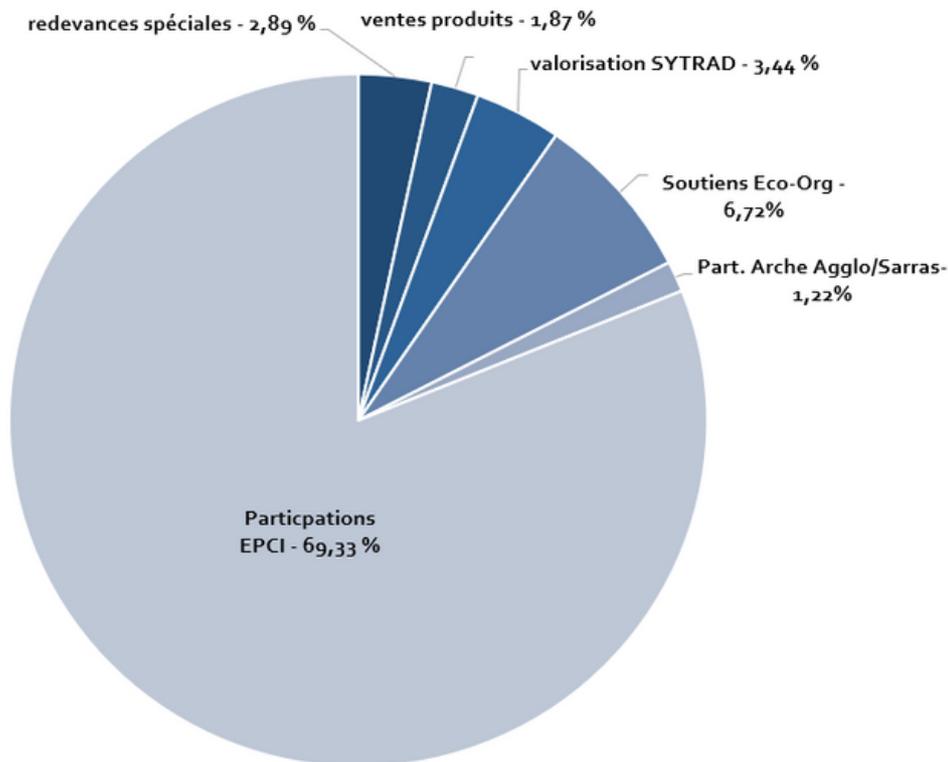
Ces résultats encouragent l'exécutif à poursuivre les efforts accomplis depuis 2 années pour promouvoir à la fois le tri et la réduction des déchets.

LE BUDGET EN CHIFFRES



- Charges générales - 25,62 %
- Personnels - 19,62 %
- Charges de gestion-35,72 %
- Emprunt (intérêts) -0,08 %
- Amortissements - 9,06 %
- Charges diverses- 9,90 %

BP 2023 -Section de fonctionnement – DEPENSES : 11 350 443,00 €



- redevances spéciales - 2,89 %
- ventes produits - 1,87 %
- valorisation SYTRAD - 3,44 %
- Soutiens Eco-Org - 6,72 %
- Part. Arche Agglo/Sarras- 1,22 %
- Participations EPCI - 69,33 %

BP 2023 - Section de fonctionnement – RECETTES : 11 350 443,00 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le montant global du budget d'investissement s'élève à 3 059 K€.

Les recettes proviennent pour 1 025 K€ des dotations aux amortissements, de l'excédent antérieur pour 434 K€, d'un virement de la section de fonctionnement de 690 K€ et de l'inscription d'un emprunt de 751 K€.

Le montant global du budget d'investissement de 3 059 K€ se répartit globalement ainsi : renouvellement du parc PL (1281 K€), remorques et bennes (143 K€), travaux sur sites de déchetteries (742 K€), conteneurs et PAV (320 K€) et dette en capital (453 K€).

*Le budget 2023 du
SIRCTOM témoigne de son
investissement dans les
réductions des tonnages et
la recherche de meilleures
valorisations des
ressources.*

Laurence PEREZ

Sans surprise le SIRCTOM continue la politique mise en œuvre sous l'égide de l'exécutif mis en place courant 2020, à savoir le renouvellement du parc afin que les agents et, in-fine, les usagers bénéficient de moyens opérationnels. De plus, la recherche de nouvelles filières pour le reconditionnement et le réemploi des déchets nécessitent l'agrandissement des tènements dédiés à cette problématique.